



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU BAS-RHIN



Direction départementale
de l'agriculture et de la forêt
du Bas-Rhin

COMMUNIQUE DE PRESSE

Division Eau, Environnement
et Aménagement du Territoire

14, rue du Maréchal Juin
BP 61003
67070 STRASBOURG CEDEX

Dossier suivi par : Laure AERTS
Tél. : 03.88.88.91.89

Strasbourg, le 21 octobre 2009

SECHERESSE DANS LE BAS-RHIN

Le comité départemental de suivi de la sécheresse du Bas-Rhin s'est réuni le mardi 20 octobre 2009 afin de faire un point sur la situation hydrologique, l'état de la ressource en eau et la satisfaction des divers usages.

Même si la campagne d'irrigation est maintenant terminée depuis quelques semaines et même si les prélèvements domestiques visant à arroser les jardins et potagers et à remplir les piscines ne sont plus d'actualité, force est de constater que certains cours d'eau connaissent actuellement des situations critiques, avec des étiages sévères et des assèchements partiels.

En effet, la pluviométrie déficitaire sur les six derniers mois en particulier sur le massif des Vosges se traduit par une situation d'étiage prononcé observée depuis début septembre. La plupart des cours d'eau sont touchés, les plus sensibles étant le Giessen et son affluent la Liepvrette, ainsi que le Seltzbach. Les niveaux très bas affectent les fonctions écologiques des cours d'eau et la situation apparaît par endroit délicate pour la faune piscicole.

Concernant la nappe d'Alsace, bien que son niveau soit globalement en dessous des normales saisonnières, la situation n'est pas pour autant jugée préoccupante.

Au vu de la situation météorologique et de son évolution prévue pour les jours à venir, le Préfet du Bas-Rhin appelle l'ensemble des usagers (collectivité, industriel, particulier, ...) à un recours raisonné à la ressource en eau. Il s'agit non seulement de veiller à limiter sa consommation notamment par prélèvement direct dans les cours d'eau mais aussi à surveiller la qualité de ses rejets. En effet, en période d'étiage, les cours d'eau sont plus sensibles aux rejets d'effluents, en raison d'une moindre capacité de dilution.

Contact :

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Bas-Rhin
Emmanuel BRAUN ou Laure AERTS
Tél. 03 88 88 91 87